

PRIMAIRE : Procédure de demande d'admission à l'école primaire de la Section Française

- [Imprimer](#) [1]
- [PDF version](#) [2]

Secrétariat des inscriptions

Mme Maryline Duhamel
secinscriptions@lfh.gr [3]
211 3009135

(Cette procédure ne concerne pas les élèves déjà inscrits au LFHED)

L'admission à l'école primaire* du LFHED

Les élèves peuvent être admis dans notre école dans la limite des places disponibles et selon les priorités suivantes :

1. Les enfants scolarisés dans un établissement de France ou un établissement français à l'étranger.
2. Les enfants venant des écoles maternelles partenaires (pour une entrée en CP).
3. Les enfants issus d'un autre système éducatif dans la limite des places disponibles et après examen du dossier pour accord d'inscription aux tests d'admission.
4. Les enfants issus de fratrie dont les frères et sœurs sont déjà scolarisés au LFHED et après examen du dossier pour accord d'inscription aux tests d'admission.

*L'école primaire comprend l'école maternelle (classes de PS, MS, GS) et l'école élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

Réunions d'informations et prise de contact

Des réunions d'information collectives (portes ouvertes) sont organisées chaque année de novembre à janvier afin de vous informer et de vous permettre de visiter l'établissement. Ces réunions ont lieu le samedi matin.

Pour en connaître les dates et vous y inscrire, veuillez contacter le secrétariat des inscriptions : Mme Maryline Duhamel : secinscriptions@lfh.gr [3]

Si votre demande concerne l'année scolaire 2024-2025 :

Pour l'inscription d'un enfant en cours d'année, veuillez demander un RDV en contactant le secrétariat des admissions : Mme Maryline Duhamel : secinscriptions@lfh.gr [3] - 211 3009135

Si votre demande concerne l'année scolaire 2025-2026:

Suite à votre demande d'inscription en ligne pour la **Grande Section de maternelle** et le **Cours Préparatoire** : un rendez-vous vous sera proposé au mois de mars 2024.

Pour soumettre votre demande d'inscription :

Vous trouverez la démarche à suivre et le lien pour saisir votre dossier d'inscription en ligne en vous rendant ici : <https://lfh.edu.gr/preinscription/inscription> [4]

Les pièces justificatives qui vous seront demandées pour finaliser la saisie de votre dossier sont énumérées ci-dessous.

Pour les demandes d'inscription pour la rentrée de septembre 2025 les dates seront annoncées ultérieurement.

Attention, cette saisie ne vaut pas admission.

Pièces justificatives indispensables au dossier de demande d'inscription :

Ces documents devront être joints obligatoirement lors de la saisie de votre dossier de demande d'inscription pour que celui-ci puisse être étudié.

- a) la copie du certificat de naissance ou les pages du livret de famille où figurent les parents **et** l'élève
- b) la copie de la carte d'identité ou passeport des deux parents, ainsi que celle du tuteur, le cas échéant,
- c) la copie de la carte d'identité ou passeport de l'élève s'il en possède,
- d) les bulletins scolaires complets de l'année précédente et de l'année en cours,
- e) un certificat de scolarité émis par l'établissement fréquenté lors de la demande,
- f) en cas de divorce : la copie de l'extrait du jugement mentionnant toutes les décisions concernant les enfants (autorité parentale, garde...),
- g) le reçu du virement bancaire des 40 euros de frais de dossier,
- h) une photo **récente** de l'enfant,
- i) la copie des pages du livret de santé où figurent les vaccinations de l'enfant,
- j) la fiche d'engagement financier (document à télécharger) complétée et signée par les **deux responsables légaux.**

Coordonnées bancaires

ALPHA BANK

IBAN : GR0701401380138002002001940

Compte n° 138002002001940

SWIFT CODE : CRBAGRAAXX

EUROBANK

IBAN : GR0802600450000910200348325

Compte n° 00260045910200348325

SWIFT CODE : ERBKGRAA

Attention : il est important de mentionner les nom, prénom et classe de l'élève.

Sur demande, un accusé de votre règlement vous sera adressé par courriel.

Evolution de votre demande

Deux sessions de tests d'admission sont programmées (en mai pour les enfants présents sur le territoire grec et en août pour ceux qui n'étaient pas sur le territoire).

Dès réception de l'avis d'admission, vous nous confirmerez celle-ci en réglant par virement bancaire, les droits de première inscription, payables en une seule fois dans un délai maximum de sept jours ouvrables (frais non remboursés en cas de désistement).

Pour les enfants de nationalité française: vous devrez impérativement nous indiquer si vous avez déposé une demande d'obtention d'une bourse auprès du consulat. En effet, dans ce cas le versement des frais de première inscription sera suspendu, ils ne seront à régler qu'une fois la décision rendue et au prorata de celle-ci (ex : boursier à 100 % - pas de droits à payer).

Nous attirons votre attention sur le fait que votre enfant ne pourra être admis à l'école que si le dossier est complet et pourvu de toutes les signatures.

Ceci inclut le formulaire du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) qui vous sera envoyé en cas d'admission.

Pour toute information supplémentaire sur les inscriptions et/ou pour le suivi administratif, vous pouvez contacter Mme Maryline Duhamel par courrier électronique : secinscriptions@lfh.gr [3] en précisant vos données téléphoniques.

Source URL:<https://lfh.edu.gr/procedure-de-demande-d-admission-l-ecole-primaire>

Liens

[1] <https://lfh.edu.gr/print/189> [2] <https://lfh.edu.gr/printpdf/189> [3] <mailto:secinscriptions@lfh.gr> [4] <https://lfh.edu.gr/preinscription/inscription>